

LETTRE AUX PARENTS, ET RESPONSABLES DES ENFANTS

HIVER 2023
DU 19 AU 25 FEVRIER

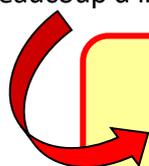
Madame, Monsieur,
Chers parents et responsables des enfants,

Vous avez inscrit votre (vos) enfant(s) au séjour organisé par notre association dans le centre de vacances de Clefcy (Vosges) **du 19 au 25 février 2023**

Nous vous remercions pour votre confiance et vous garantissons que nous faisons le maximum pour que votre (vos) enfant(s) passe(nt) de bonnes vacances, remplies d'activités, de découvertes et de bonne humeur.

I - REUNION DE PARENTS

Nous espérons que chaque famille sera représentée pour cette large information. Nous apprécions et attachons beaucoup d'importance à ce moment de rencontre et d'échange.



MARDI 7 FEVRIER 2023 A 20 H
En visioconférence
(Nous vous enverrons le lien quelques jours avant)

Lors de cette rencontre, après une présentation de l'association, de l'équipe de direction, d'animation et de l'assistant(e) sanitaire, nous aborderons les informations essentielles qui concernent le séjour (les locaux, l'organisation générale, les activités du séjour,...), puis nous répondrons à toutes vos questions.

Les membres de l'association sont bénévoles, il se peut que les réponses à vos questions prennent quelques jours, nous nous en excusons par avance (**merci de privilégier le mail**).

II – VOYAGE ALLER ET RETOUR

Nous voyagerons en car **AU DEPART DE REIMS**.

Le rendez-vous est fixé pour le départ comme pour le retour, parking de bus **place Saint-Symphorien** (derrière la Poste Cérès et la Cathédrale).

	REIMS	CHALONS-EN-CHAMPAGNE	NANCY
Lieu de rendez-vous	Parking de bus, place Saint-Symphorien	Parking « Intermarché Mont Héry »	Arrêt de tram « Vandoeuvre CHU Brabois »
Horaires de départ Dimanche 19 février 2023	8h précises	8h30 / 8h45	10h45/11h
Horaires de retour Samedi 25 février 2023	Vers 19h	18h15 / 18h30	15h/15h15

IMPORTANT

- Nous demandons aux familles de bien respecter les horaires afin de ne pas mettre en retard l'organisation de ces deux journées.
- Merci de bien noter sur la fiche d'inscription, les lieux de départs et d'arrivées de vos enfants.

A noter :

- Le jour du départ, à Reims vous pourrez venir charger les valises de vos enfants **à partir de 7h45**.
- Dans l'après-midi, pour savoir si nous sommes bien arrivés, **un message électronique vous sera envoyé.**
- **Pour le trajet ALLER**, les enfants déjeunent dès leur arrivée sur le centre. Il n'est pas nécessaire de prévoir un pique-nique.

III. PAPIERS ADMINISTRATIFS ET REGLEMENT DU SEJOUR

IMPORTANT

Toutes les pièces du dossier ainsi que le paiement doivent nous parvenir au plus tard une semaine avant le départ, soit le **12 février 2023**.

Pour que le dossier soit complet vous devez réunir :

1) Le dossier d'inscription (papier ou en ligne)

Il est à remplir **avec un maximum de précisions**.

2) La fiche sanitaire de liaison (recto/verso) (ARRETE DU 20/02/03 RELATIF AU SUIVI SANITAIRE DES MINEURS)

Elle doit être signée et remplie **avec grand soin** à l'aide du carnet de santé de votre enfant.

Les enfants doivent être à jours de leurs vaccins.

Votre enfant est en cours de traitement ou a des problèmes de santé (allergies...) : merci de nous en informer en rédigeant une petite note qui indiquera le(s) problème(s), les réactions possibles, et le(s) soin(s) à réaliser.

Notre assistant sanitaire se tiendra à votre disposition lors de la réunion de parents.

Merci de ne pas oublier l'adresse où nous pouvons vous joindre durant le séjour.

3) L'attestation de sécurité sociale et de mutuelle

Pour simplifier les démarches en cas de dépenses médicales, merci de nous faire parvenir avec la fiche sanitaire :

- **La photocopie de l'attestation « Sécurité Sociale »** (à trouver sur votre compte Ameli. La photocopie de la carte vitale n'est pas suffisante).
- **La photocopie de l'attestation (ou de la carte) de votre mutuelle ou C.M.U.**

(En cas de perte des ce(s) document(s), vous pouvez vous adresser directement à la sécurité sociale ou à votre caisse mutuelle pour en obtenir une copie).

4) Le règlement du séjour

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du dossier d'inscription et du chèque d'arrhes de 100 euros sauf prise en charge de la totalité du séjour par un organisme social.

Cette somme ne sera pas remboursée sauf en cas de problème médical (sur justificatif).

Plusieurs moyens de paiement vous sont proposés :

- En chèque , à l'ordre de l'association du sourire de Reims (il vous est possible de régler en plusieurs fois → **Merci de nous faire parvenir l'ensemble des chèques avec au dos le nom de l'enfant et la date du dépôt en banque**).
- En espèces,
- Par virement : nous contacter par mail (souriredereims@hotmail.fr)
- En chèques vacances, bons M.S.A, bons CAF de la Marne (joindre les bons CAF s'intitulant « Bons Vacances Collectives ») et autres bons (nous ne prenons que les originaux, pas de copies).
- Participation du Comité d'entreprise, d'un organisme social (conseil général, secours catholique, C.C.A.S).

A noter :

Une attestation d'inscription est envoyée à la famille dans les jours qui suivent la réception du dossier d'inscription.

Une attestation de participation avec numéro d'agrément Jeunesse et Sports vous parviendra après le séjour.

Sachez que l'association « Le Sourire de Reims » a souscrit une assurance responsabilité civile auprès d'AXA (disponible sur demande).

IV – LE TROUSSEAU TYPE (VOIR LA FICHE INVENTAIRE)

Merci de fournir le nécessaire pour que votre enfant puisse d'habiller toute la semaine, la lingerie ne fonctionnera qu'à titre exceptionnel.

Nous tenons à ce que toutes les affaires de votre enfant soient marquées à son nom et prénom. Nous vous conseillons de les faire participer à l'élaboration des valises afin qu'ils sachent ce qu'ils emmènent et qu'ils repèrent leurs vêtements (pas d'affaires fragiles ou de marques).

IMPORTANT

Votre enfant est responsable des objets qu'il amène pendant le séjour. Il sera néanmoins possible d'aménager des endroits pour en rassembler certains (instruments de musique,...).

Les objets trouvés sont ramenés au siège de l'association après le séjour. Vous pouvez les récupérer lors de l'après-midi « retour séjour » (voir paragraphe VIII).

V – ARGENT DE POCHE :

Votre enfant n'aura pas beaucoup de frais durant notre séjour. Nous vous laissons juge du montant que votre enfant aura en sa possession. A titre indicatif, la somme de **20 euros** paraît largement suffisante.

VI - OBJETS INTERDITS (IMPORTANT):

Tout objets listés ci-dessous sont totalement interdits pendant toute la durée du séjour, y compris pendant les trajets aller et retour :

- Appareils électroniques (consoles, MP3...)
- Les armes blanches, les pétards et artifices susceptibles de provoquer des accidents,
- Les drogues et alcools

VII – COMMUNICATION

- **Téléphone portable**

Les téléphones portables sont sous la responsabilité des jeunes. Ils pourront être utilisés dans les moments de temps libre, mais seront interdits lors des différentes activités.

IMPORTANT

Pour ceux n'ayant pas leur téléphone, nous en mettrons un à leur disposition pour qu'ils puissent vous joindre dans les moments de temps libres.

- **Courrier**

Voici l'adresse du centre :

**CENTRE DE VACANCES « LE SOURIRE DE REIMS »
« Nom et Prénom de l'enfant »
867, Le Braconseil
88230 BAN SUR MEURTHE**

- **Internet**

Les jeunes auront la possibilité de vous écrire par mail et de lire vos messages.

Adresse e-mail : souriredereims@hotmail.com

- **Téléphone du centre de vacances**

Le téléphone du centre de vacances est le **03.29.50.84.41**.

Il n'est à utiliser qu'en cas d'urgence et non pour des appels personnels.

VIII – RETOUR SEJOUR

Les parents, les enfants, la famille, les amis, bref... tous ceux qui le souhaitent, vous serez cordialement invités pour revivre les meilleurs moments du séjour et nous vous présenterons les plus belles photos. Une invitation vous sera envoyée en temps utile.

IX – FRAIS MEDICAUX

Les frais médicaux et pharmaceutiques restent à votre charge. La direction du centre avance les frais. Un courrier vous sera envoyé afin de vous informer des modalités de règlement. Nous vous transmettons les feuilles de soins correspondantes dès réception de votre règlement.

X – RETOUR ANTICIPE DE L'ENFANT

En cas de retour anticipé de l'enfant autre que pour des raisons médicales, il ne sera procédé à aucun remboursement à la famille.

Nous espérons par ce courrier répondre à un certain nombre de vos préoccupations. En espérant que vos enfants passeront un agréable séjour, nous vous prions de croire, chers parents, en l'assurance de notre entier dévouement.

XI – SITUATION SANITAIRE ACTUELLE (COVID-19)

Toutes les informations précédentes sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle liée au Covid-19.

La direction du centre.

POUR NOUS CONTACTER

Les membres de l'association sont bénévoles, il se peut que les réponses à vos questions prennent quelques jours, nous nous en excusons par avance (**merci de privilégier le mail**).

<u>Le siège de notre association</u> (pour les permanences et pour nous envoyer les documents pour l'inscription Maison de la vie associative 122bis rue du Barbâtre 204/162 51100 REIMS Entrée principale au 9 rue Eugène Wiet	<u>Pendant le séjour :</u> CENTRE DE VACANCES « LE SOURIRE DE REIMS » 867, Le Braconseil 88230 BAN SUR MEURTHE Mail : souriredereims@hotmail.com Téléphone du centre : 03.29.50.84.41.
--	--

Les permanences pour nous rencontrer, pour inscrire votre enfant ou pour déposer des documents/paiements auront lieu **les samedis 21 janvier et 4 février au siège de notre association.**